

**CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE.  
Si vous avez le moindre doute quant aux suites à donner à ce document, veuillez  
consulter votre courtier,  
banquier, conseiller juridique, comptable, responsable relations clients ou autre  
conseiller professionnel  
immédiatement.**

Le 27 avril 2026

Destinataires : Actionnaires de QMM Actively Managed Continental European Equity Fund, QMM Actively Managed Global High Yield Corporate Bond Fund, QMM Actively Managed Global Investment Grade Corporate Bond Fund, QMM Actively Managed US Equity Fund et QMM Actively Managed Emerging Markets Equity Fund (les « **Compartiments** »)

Cher Actionnaire,

Nous souhaitons vous informer d'un changement à venir concernant les politiques d'investissement des Compartiments, comme indiqué ci-dessous (les « **Modifications** »), qui doit entrer en vigueur le 11 mai 2026 ou aux alentours de cette date (la « **Date d'entrée en vigueur** »).

## **1. Mise à jour de la Politique d'exclusion – Les Compartiments**

Le supplément au prospectus de l'ICAV contenant les détails des Compartiments (le « **Supplément** ») sera mis à jour afin de modifier la politique d'exclusion applicable aux Compartiments, qui est annexée au Supplément (la « **Politique d'exclusion** »), afin de refléter les modifications mises en évidence dans la version révisée jointe à cette notification (les « **Mises à jour de la Politique d'exclusion** »).

La Mise à jour de la Politique d'exclusion modifie les détails des filtres ESG appliqués aux investissements des Compartiments. Plus précisément, la Mise à jour de la Politique d'exclusion : (i) supprime le filtre ESG relatif aux émetteurs tirant des revenus de la production de pétrole et de gaz ; et (ii) modifie les filtres ESG concernant les émetteurs tirant des revenus du développement ou de la culture d'organismes génétiquement modifiés destinés à un usage agricole ou à la consommation humaine, les émetteurs impliqués dans la production d'armes et/ou tirant des revenus de la distribution et de la fourniture d'armes légères destinées à un usage civil, ainsi que les émetteurs tirant des revenus de la production de charbon thermique et de sables bitumeux.

Il a été déterminé par BlackRock Investment Management (UK) Limited, le gestionnaire d'investissements des Compartiments (le « **Gestionnaire d'investissements** »), que la suppression du filtre ESG relatif au pétrole et au gaz dans la Politique d'exclusion est nécessaire pour répondre aux exigences des investisseurs, tout en continuant de permettre l'atteinte des objectifs d'investissement respectifs des Compartiments.

**1-2 Victoria Buildings, Haddington Road, Dublin 4, D04 XN32, Ireland | [www.blackrock.co.uk](http://www.blackrock.co.uk)**

BlackRock Solutions Funds ICAV

Registered Office: 1-2 Victoria Buildings, Haddington Road, Dublin 4, D04 XN32, Ireland.

Directors: Barry O'Dwyer (Chair), Nicola Grenham, Davina Saint (British), Niall Ryan, Andrew Alabaster (British).

BlackRock Solutions Funds ICAV is an umbrella fund with segregated liability between funds

authorised and regulated by the Central Bank of Ireland.

NM0426U-5434189-1/5

En outre, le principal fournisseur de données utilisé pour les filtres ESG dans la Politique d'exclusion est passé de Sustainalytics à MSCI et, à la suite des échanges entre BAMIL et MSCI, il a été déterminé que MSCI n'offre pas un degré de granularité permettant de différencier « le développement » et « la croissance » d'organismes génétiquement modifiés destinés à un usage agricole ou à la consommation humaine. Par conséquent, le filtre ESG relatif aux plantes et autres organismes génétiquement modifiés doit être modifié afin d'harmoniser les seuils de revenus pour « le développement » et « la croissance » de plantes et d'autres organismes génétiquement modifiés, et ainsi de garantir que la Politique d'exclusion puisse être appliquée d'une manière cohérente avec les données ESG disponibles pour BAMIL.

S'agissant du filtre ESG applicable aux émetteurs impliqués dans la production d'armes et/ou tirant des revenus de la distribution et de la fourniture d'armes légères destinées à un usage civil, celui-ci a également été modifié afin de viser la distribution et la vente « d'armes à feu et de munitions » destinées à un usage civil plutôt que « d'armes légères » destinées à un usage civil, afin d'assurer la cohérence avec la méthodologie des données ESG de MSCI.

Le filtre ESG relatif aux émetteurs tirant des revenus de la production de charbon thermique et de la production de sables bitumineux a également été modifié afin de viser « l'extraction » de sables bitumineux plutôt que leur « production », afin d'assurer la cohérence avec la méthodologie des données ESG de MSCI et de garantir une transparence totale, éliminant ainsi toute ambiguïté quant à savoir si la « production » couvre ou non des activités autres que l'extraction.

Veillez noter que la Mise à jour de la Politique d'exclusion n'est pas considérée comme une modification importante des politiques d'investissement des Compartiments et n'affectera pas de manière significative la manière dont les portefeuilles des Compartiments et vos investissements sont gérés. Veillez également noter que les recompositions des portefeuilles des Compartiments résultant de la Modification de la Politique d'exclusion seront minimales.

Pour les raisons exposées ci-dessus, les Administrateurs estiment que la Mise à jour de la Politique d'exclusion est dans l'intérêt des Actionnaires.

Aucune action n'est requise de votre part vis-à-vis de cette notification.

### **Informations complémentaires**

Pour plus d'informations ou pour consulter le prospectus actuel, rendez-vous sur [www.blackrock.com](http://www.blackrock.com).

Veillez agréer l'expression de mes salutations distinguées,



Administrateur  
au nom et pour le compte de  
**BlackRock Solutions Funds ICAV**

**1-2 Victoria Buildings, Haddington Road, Dublin 4, D04 XN32, Ireland | [www.blackrock.co.uk](http://www.blackrock.co.uk)**

BlackRock Solutions Funds ICAV  
Registered Office: 1-2 Victoria Buildings, Haddington Road, Dublin 4, D04 XN32, Ireland.  
Directors: Barry O'Dwyer (Chair), Nicola Grenham, Davina Saint (British), Niall Ryan, Andrew Alabaster (British).  
BlackRock Solutions Funds ICAV is an umbrella fund with segregated liability between funds  
authorised and regulated by the Central Bank of Ireland.

NM0426U-5434189-2/5

## ANNEXE

### Version révisée de la Politique d'exclusion

#### ANNEXE A : POLITIQUE D'EXCLUSION

Outre les critères d'investissement énoncés dans l'objectif et la politique d'investissement du Compartiment concerné (voir la section du présent Supplément intitulée « Objectifs et politiques d'investissement »), lors de la sélection des investissements détenus directement par un Compartiment, le Gestionnaire d'investissements entend investir une certaine part du Compartiment (comme indiqué dans les Informations pré-contractuelles publiées du Compartiment à l'Annexe D) dans des Investissements durables et appliquer des critères de sélection par exclusion axés sur les caractéristiques ESG énoncées ci-dessous. Le Gestionnaire d'investissements vise à limiter et/ou à exclure les investissements directs (le cas échéant) dans des émetteurs identifiés, à l'aide des données disponibles provenant d'un fournisseur externe de services de recherche ESG, comme étant impliqués dans certaines activités telles que décrites ci-après (cette implication peut être basée soit sur l'activité de l'émetteur dépassant un seuil de revenus donné, soit sur l'engagement direct de l'émetteur dans l'activité) et qui peuvent être modifiées, en tant que de besoin, à la discrétion du Gestionnaire d'investissements.

1. Les émetteurs qui sont impliqués ou exposés de toute autre manière à la production d'armes (y compris, mais sans s'y limiter, les armes à feu civiles, les armes légères, les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel, le phosphore blanc utilisé dans les armes ou munitions incendiaires, les munitions à uranium appauvri, les armes biologiques, chimiques et nucléaires) et/ou qui tirent plus de 5 % de leurs revenus de la distribution et de la fourniture d'armes à feu et de munitions destinées à un usage civil.
2. Les émetteurs qui tirent plus de 5 % de leurs revenus de l'extraction de charbon thermique.
3. Les émetteurs qui tirent plus de 5 % de leurs revenus de la production d'énergie à partir de charbon thermique et les émetteurs qui tirent plus d'une certaine partie de leurs revenus de l'extraction de sables bitumineux (également appelés sables pétrolifères).
4. Les émetteurs impliqués dans la production de tabac ou qui tirent plus de 5 % de leurs revenus de la distribution de tabac, de la vente au détail et de la fourniture de certains produits liés au tabac.
5. Les émetteurs qui tirent plus de 25 % de leurs revenus de la production d'alcool, ou 25 % de leurs revenus de la vente au détail et de la fourniture de certains produits liés à l'alcool.
6. Les émetteurs qui tirent plus de 5 % de leurs revenus du développement, ou 5 % de leurs revenus de la culture de plantes génétiquement modifiées et d'autres organismes destinés à un usage agricole ou à la consommation humaine.
7. Les émetteurs qui tirent plus de 5 % de leurs revenus de l'exploitation d'activités liées aux jeux d'argent, ou 15 % de leurs revenus de produits, de services, d'équipements ou d'installations liés aux jeux d'argent.

**1-2 Victoria Buildings, Haddington Road, Dublin 4, D04 XN32, Ireland | [www.blackrock.co.uk](http://www.blackrock.co.uk)**

8. Les émetteurs qui tirent plus de 5 % de leurs revenus de la production, ou 15 % de leurs revenus de la distribution de matériel de divertissement pour adultes.
9. Les émetteurs qui ont été signalés par leur score de controverse MSCI ESG comme étant impliqués dans une ou plusieurs controverses très graves concernant : (i) la biodiversité et l'utilisation des terres ; (ii) le stress hydrique ; (iii) les déchets d'exploitation (non dangereux) ; et (iv) les émissions et déchets toxiques.

En ce qui concerne uniquement le QMM Actively Managed Global High Yield Corporate Bond Fund et le QMM Actively Managed Global Investment Grade Corporate Bond Fund, outre les critères d'exclusion pertinents ci-dessus, le Gestionnaire d'investissements vise à limiter et/ou à exclure les investissements directs (le cas échéant) dans les émetteurs souverains et les émetteurs des autorités locales connexes, qui sont identifiés, à l'aide des données disponibles provenant d'un fournisseur de services de recherche ESG, comme étant réputés :

1. être impliqués dans des infractions sociales et, à ce titre, être soumis à des embargos généralisés sur les armes imposés par le biais de sanctions de l'ONU ;
2. être des émetteurs moins bien classés au sein de l'indice BlackRock Sovereign Sustainable Index ;
3. être des émetteurs moins bien classés selon l'évaluation de la méthodologie ESG de JP Morgan ; et
4. être des émetteurs mieux classés au sein de l'indice Global Peace Index.

Afin d'entreprendre cette analyse en vue d'appliquer les critères d'exclusion et de sélectionner les Investissements durables, le Gestionnaire d'investissements utilisera des données (a) fournies par un ou plusieurs fournisseurs externes de services de recherche ESG, et/ou (b) générées en interne par le Gestionnaire d'investissements et/ou ses sociétés affiliées à l'aide de données fournies par un ou plusieurs fournisseurs externes de services de recherche ESG. Lorsque les données du fournisseur de recherche ESG externe sur un émetteur ne sont pas suffisantes pour déterminer l'exclusion selon les critères d'exclusion ci-dessus, cet émetteur restera éligible à l'investissement jusqu'à ce que des données suffisantes soient disponibles pour permettre de prendre une décision d'exclusion en bonne et due forme.

Lorsque le Gestionnaire d'investissements nomme un ou plusieurs Gestionnaires d'investissements par délégation (qui peuvent être des sociétés affiliées au Gestionnaire d'investissements et/ou des Gestionnaires d'investissements par délégation) pour fournir des services de gestion d'investissements et de conseil pour un Compartiment, ces Gestionnaires d'investissements par délégation peuvent utiliser les données (a) d'un ou de plusieurs fournisseurs de recherche ESG externes et/ou (b) générées par le Gestionnaire d'investissements à l'aide des données des fournisseurs de recherche ESG externes, à un moment donné au cours d'un mois, et mises à jour sur une base mensuelle, pour appliquer les critères d'exclusion (y compris, pour éviter toute ambiguïté, les critères d'exclusion de Bonne gouvernance décrits ci-après). Ainsi, les titres d'émetteurs non exclus lors de la dernière mise à jour des données ESG peuvent être acquis et détenus au sein du Compartiment jusqu'à la mise en œuvre de la prochaine mise à jour des données qui indiquera que les émetteurs devraient être exclus, auquel cas les titres détenus seront liquidés dès que raisonnablement possible.

**1-2 Victoria Buildings, Haddington Road, Dublin 4, D04 XN32, Ireland | [www.blackrock.co.uk](http://www.blackrock.co.uk)**

Lorsque le Gestionnaire d'investissements ou un Gestionnaire d'investissements par délégation cherche à s'exposer indirectement à un titre individuel par le biais d'instruments dérivés ou d'« ADR » (American Depositary Receipts, certificats américains représentatifs d'actions étrangères) et de « GDR » (Global Depositary Receipts, certificats internationaux représentatifs d'actions étrangères), la Politique d'exclusion s'appliquera au titre individuel sous-jacent plutôt qu'à l'instrument dérivé, à l'ADR ou au GDR. Lorsque le Gestionnaire d'investissements ou un Gestionnaire d'investissements par délégation cherche à obtenir une exposition indirecte par le biais d'instruments dérivés à un titre sous-jacent qui n'est pas un titre individuel (tel qu'un instrument dérivé sur indice) ou investit par le biais d'OPC utilisés à des fins de gestion des liquidités, la Politique d'exclusion peut ne pas s'appliquer à ces investissements ou ne s'appliquer que partiellement. La Politique d'exclusion ne sera pas appliquée aux titrisations (y compris toute émission liée à des titres adossés à des actifs (« ABS ») ou des titres adossés à des créances hypothécaires (« MBS »)) acquises par les Compartiments.

Des contrôles de bonne gouvernance sont également effectués sur les émetteurs afin d'exclure les émetteurs qui ont été identifiés, à l'aide des données disponibles auprès de fournisseurs externes de services de recherche ESG, comme (i) n'ayant pas respecté les principes du Pacte mondial des Nations unies (qui couvrent les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption), ou (ii) ayant été impliqués dans une ou plusieurs controverses ESG très graves relatives à (a) la structure de gestion saine (b) la rémunération du personnel (c) les relations avec le personnel et (d) le respect des obligations fiscales (collectivement, les « Critères d'exclusion de bonne gouvernance »). BlackRock utilise des données tierces aux fins de cette évaluation et, dans certains cas ou lorsque les sociétés ne sont pas couvertes, complète cette évaluation à l'aide d'informations fondamentales.

Des informations supplémentaires sur les filtres ESG utilisés par le Gestionnaire d'investissements, y compris des informations sur la manière dont les limites et exclusions (telles que définies dans le paragraphe ci-dessus) sont appliquées, peuvent être obtenues sur demande auprès du Gestionnaire d'investissements. Le Gestionnaire d'investissements prévoit de modifier et de faire évoluer la Politique d'exclusion des Compartiments avec le temps à mesure que des données de meilleure qualité et que de nouvelles recherches consacrées à ce sujet seront publiées. Toute modification de la Politique d'exclusion sera mise en œuvre dans les Compartiments à la discrétion du Gestionnaire et sans notification aux Actionnaires, à moins que la modification, d'après l'avis exclusif du Gestionnaire et/ou du Gestionnaire d'investissements, n'ait un impact matériel sur l'objectif et la politique d'investissement du Compartiment concerné. Si des participations du Compartiment, qui étaient conformes à la Politique d'exclusion du Compartiment au moment de l'investissement, deviennent par la suite inéligibles, elles peuvent continuer à être détenues jusqu'à ce qu'il soit possible et réalisable (selon l'avis du Gestionnaire d'investissements) de liquider lesdites participations au titre du Compartiment concerné (dans un délai raisonnable qui ne devrait pas dépasser 60 jours).